



3 grands dossiers

- Évolution des prothèses de membre supérieur
- Infections nosocomiales, l'aide aux victimes
- Le purpura fulminans et sa prise en charge

Chamrousse 2013

...toujours une réussite
3 jours de ski,
140 participants
et une organisation
parfaite...
...Bravo Lydie !



Soutenez nos actions, rejoignez-nous !

ÖSSUR ET SARAH. REDÉFINIR LA MOBILITÉ.

Que se passe-t-il quand la technologie Össur rencontre la volonté et l'endurance de Sarah Reinertsen ? Vous obtenez la première amputée transfemorale de l'Histoire à participer aux Ironman de Hawaii aux côtés des plus grands sportifs valides.



LE NOUVEAU FLEX-RUN WITH NIKE SOLE

Inspired by Sarah Reinertsen.

Quels que soient les objectifs que vous vous fixez, Össur est là pour vous aider, vous aussi, à les réaliser. Vous apportez la ténacité, nous apportons la technologie et ensemble, nous allons redéfinir la mobilité.

Pour en savoir plus sur les prothèses Össur, contactez votre prothésiste ou retrouvez-nous sur www.ossur.fr

Visionnez la vidéo sur www.ossur.com/flex-run



sommaire

Sommaire & éditorial	3
présentation de l'ADEPA	4
brèves	5
Vie de l'association/ assemblée générale 2013	6
appareillage	7-8
juridique	10-13
médical	15-16
Stages & découverte	18-19
défi	20-21
témoignages	22 & 26
loisirs	24
agenda, boutique, bulletin d'adhésion	25

ADEPA Mag' est une publication d'ADEPA Association ADEPA Loi 1901 21, rue du Brûlet 69110 Sainte-Foy-lès-Lyon

Site web www.adepa.fr

Mail adepa.asso@wanadoo.fr

Responsable de publication/rédaction :

Philippe Louzeau
Comité de lecture : Lydie Tournier, Françoise Vivès, Jean-Claude Malterre, Daniel Vivès, Jean-Pascal Hons-Olivier.

Ont participé à ce numéro dans l'ordre de parution :

Jean-Marc Wittmer, Fabienne Grosjean, Dr Rigal, Aude Bignon, Soline Tallon, M^{re} Romy Lafond, Dr Laroyenne, Lydie Tournier, Patrice Barattero, Élise Marc, Jean-Claude Malterre, Fabienne Sava-Pelosse, Philippe Louzeau, Thomas Rauch, Richard Gobert, Éric Dargent.

N° ISSN 2258-0174

Conception graphique www.annie-fieux.fr

Impression Performance ZI des Îles, 9, rue Denis Papin 38800 Pont-de-Claix

Crédit Photo © DenGuy, Abel Mitija Varela



ADEPA... ...de nouveaux partenariats pour être plus fort et à votre service !

Nous revoilà donc auprès de vous, et je dois dire que c'est toujours un grand plaisir de vous présenter notre nouvelle parution. Vous y trouverez un peu de tout : l'actualité de notre association, des articles préparés par des spécialistes de bonne renommée, etc., etc. Je vous invite donc à le feuilleter et à apprécier la qualité de ce que vous pourrez y trouver. Un grand merci à toute notre équipe, qui s'investit pour ce Mag'. Merci plus particulièrement à Philippe Louzeau, qui mène désormais l'équipe pour cette publication. Croyez-moi, c'est un sacré travail.

Beaucoup de frémissements un peu de partout, dans diverses régions; nos correspondants font preuve d'imagination et d'initiative, soyez donc attentifs à ce qui est annoncé sur notre site.



Depuis le décès de notre regretté Président Philippe Penot, j'ai repris le flambeau depuis deux numéros, afin d'assurer la continuité de la parution biannuelle de notre magazine « ADEPA Mag' ». Son succès n'est plus à démontrer: depuis sa création en juin 2011, nous avons presque multiplié par 3 le nombre d'exemplaires diffusés.

Je tiens à remercier toutes celles et ceux qui ont participé et permis la sortie en temps et en heure de cette parution: rédactrices et rédacteurs, annonceurs, infographiste, imprimeur et les membres de l'association qui ont eu la charge de la relecture et de la préparation des envois pour toute la France.

édito

Nous avons le plaisir de vous informer que nous avons désormais un cabinet d'avocats qui est prêt à vous aider et à vous apporter toute sa compétence. Il est évident que nous ne sommes qu'au début de cette relation et que tout ne sera peut-être pas parfait au départ; cette collaboration va petit à petit se renforcer. Jehanne, Romy, Vanessa et leur équipe seront à votre disposition. N'oubliez pas que pour bénéficier de ce service, vous devez toutefois être adhérent à notre association, et que le bureau est à même de vous communiquer la marche à suivre.

Je vous laisse maintenant prendre connaissance de notre Mag', en remerciant, non seulement les acteurs qui œuvrent à la réalisation, mais aussi nos annonceurs, dont les soutiens financiers permettent cette réalisation.

Surtout n'hésitez pas à nous écrire pour nous donner votre avis.

Bonne lecture! Bonnes vacances! Et à très bientôt!

Votre Président, Jean Marc WITTMER

Vous trouverez dans ce numéro des dossiers très documentés sur l'appareillage et ses évolutions, l'aide juridique pour les personnes victimes de maladies nosocomiales, ainsi qu'un article sur la prise en charge des amputés suite à des maladies infectieuses, tel le purpura fulminans. Bien entendu, vous y retrouverez également nos rubriques habituelles: reportages, défis sportifs, témoignages, stages de découverte, l'agenda et la boutique.

Je vous souhaite à toutes et à tous une bonne lecture.

Amicalement, Philippe LOUZEAU

Le bureau



Président
Jean-Marc Wittmer
04 78 67 32 71
06 81 21 79 96
jmw69@sfr.fr

Vice-président
Philippe LOUZEAU
06 18 10 41 53
plouzeau@numericable.com

Secrétaire
Fabienne GROSJEAN
04 78 59 25 01
fgrosjean069@gmail.com

Secrétaire adjointe
Françoise VIVÈS
06 12 43 42 82
francoise.vives@free.fr

Trésorier
Daniel VIVÈS
06 08 09 20 42
daniel.vives99@gmail.com

Trésorier adjoint
Baptiste BAJARD
06 48 09 21 28
baps2@hotmail.fr

Présidente d'honneur
Brigitte REGLEY





Association de Défense et d'Étude pour les Personnes Amputées

prononcée « à 2 pas », créée en 1996 à l'initiative de personnes amputées
21, rue du Brûlet – 69110 Sainte-Foy-lès-Lyon – www.adepa.fr

Les contacts régionaux

Région Lyonnaise

(Lyon)
Philippe LOUZEAU
21, rue du Brûlet
69110 Sainte-Foy-lès-Lyon
04 78 25 72 26 – 06 18 10 41 53
e-mail: plouzeau@numericable.com

&
(Gard)

Pierre MARMELAT
18, lotissement « le village »
30820 CAVEIRAC
04 66 59 34 47
e-mail: p.marmelat@laposte.net

Région Normandie

(Beaujolais)
Françoise et Daniel VIVÈS
236, rue du Collège
69400 VILLEFRANCHE/SAÔNE
09 53 00 33 37
06 08 09 20 42 portable Daniel
e-mail: daniel.vives99@gmail.com

Christophe CARON
8, rue des Jonquilles
14250 TILLY SUR SEULLES
02 31 79 76 11 – 06 79 65 47 70
e-mail: crnchris@orange.fr

Région Nord - Pas-de-Calais

(Grenoble)
Charles SANTRE
7, rue Pierre Sépard
Résidence le Talgo, Apt 252
38000 Grenoble
04 76 48 98 45 – 06 08 48 07 87
e-mail: ch.santre@wanadoo.fr

Jean-Michel TRIQUET
16, chemin du Riez de l'Erle
59570 TAISNIÈRES-SUR-HON
03 27 66 84 78
jean-michel.triquet@orange.fr

&
Morgan GODIN

14, rue Roger SALENGRO
62575 BLENDÉCQUES
07 60 19 89 02
e-mail: morgan.godin@hotmail.fr

Région Lorraine

Région Provence - Alpes - Côte-d'Azur

(Alpes Maritimes)
Patrice BARATTÉRO
6, rue Delrieu – Les jardins de Cessol
06100 NICE
04 93 51 63 19 – 06 63 73 34 96
e-mail: pbfa@laposte.net

Gérald LANGGARTNER
10, lotissement des rainettes
Rue de la gare
55150 DAMVILLERS
03 29 74 88 61 – 06 36 00 52 22
e-mail: glaz2000@live.fr

Région Parisienne

Minnie VERENNES
265, rue du Faubourg-St-Antoine
750011 PARIS
01 43 43 06 71 – 06 14 44 35 00
e-mail: minnie19@orange.fr

&
Jean-Pascal HONS-OLIVIER

16, rue de Dieppe
92400 COURBEVOIE
06 09 17 10 81
e-mail: jean-pascal.hons-olivier@orange.fr

Région Gironde

(Hérault)
Jean-Luc OBADIA
Chemin de Coussoulès
34800 CLERMONT-L'HÉRAULT
04 67 88 19 13
e-mail: jl.obadia@wanadoo.fr

Christian VAZQUEZ
14, lieu-dit « les Chailles de Bignac »
33230 CHAMADELLE
06 11 03 05 46
e-mail: christian.vasquez968@orange.fr

« Guide de la France accessible »

Le petit futé a publié le « Guide de la France accessible » destiné aux personnes handicapées (adultes et enfants). C'est un concentré d'informations sur les régions et les départements, toutes les adresses labellisées ou en cours de labellisation avec des logos simples et clairs permettant à chacun de se repérer. Dans ce guide figurent des informations pour bien préparer son voyage :



- s'informer,
- questions de santé,
- les transports,
- l'hébergement,
- sports et loisirs adaptés,
- faire financer ses vacances,
- les médias.

Le petit futé Handitourisme

2013-2014
Édition n° 7

Collection Thématiques

432 pages

Prix public : 16,95 Euros

Disponible sur : www.petitfute.fr

ATTENTION

Veillez noter la nouvelle adresse de notre siège

ADEPA

Association de Défense et d'Étude pour les Personnes Amputées
21, rue du Brûlet
69110 SAINTE FOY LES LYON
www.adepa.fr

Toute l'équipe de l'ADEPA Mag' vous souhaite un bel été, et de bonnes vacances.



Les actions

- Un moyen d'expression des différents besoins des personnes amputées et de leur famille.
- Défend les intérêts des personnes amputées et veille au respect de la politique en faveur des personnes handicapées.
- Teste des nouveaux matériels et participe à des programmes de recherche.
- Informe sur les droits des personnes amputées ainsi que sur les sports et les loisirs adaptés.
- Propose témoignages et soutien moral aux personnes amputées et à leur famille.
- Organise des activités sportives de loisirs et culturelles ou touristiques.

Au fil de l'eau

Part de pêche à l'année

Étang privé, clos et arboré à 30 km de Lyon et 12 km de Vienne.
12 000 m² dont 8 000 m² d'eau.

Location abri. Cuisine équipée, bar, jeux de boules, barbecue. Pour comité d'entreprise, association, particulier. Possibilité de location en semaine pour : réunions, séminaires etc. Adresse : 1 179, route de St-Georges – 38780 Oytier-Saint-Oblas
04 74 58 27 09 – 06 76 69 66 35 – 06 20 52 53 26



Je m'appelle Denis CHEDOZ. Après 20 ans passés dans l'artisanat en tant qu'électricien, la vie a décidé de m'offrir une nouvelle voie...

Je suis amputé depuis janvier 2012 et, très vite, j'ai rejoint ADEPA. J'ai participé à l'Assemblée générale de cette association le 17 mars 2013.

En 2014, je vais ouvrir, avec mon épouse, un restaurant au bord de l'eau et, dès cette année, je mets mes équipements à la disposition des groupes pour la journée ou pour quelques heures choisies...

Je porterai, bien entendu, une attention toute particulière aux groupes qui me seront recommandés par les adhérents ADEPA.

Salon Handica

ADEPA a de nouveau participé au salon les 5-6-7 juin



Cette année, nous avons été accueillis sur le stand de la CFE-CGC (Confédération française de l'encadrement - Confédération générale des cadres) grâce à notre président membre de cette confédération et nous les en remercions très vivement. Lors de ces 3 journées, cela a été l'occasion de rencontrer de nouveaux membres et d'échanger avec nos plus fidèles adhérents qui nous soutiennent depuis des années.

Une entrevue avec le Président d'ISPO fut également très fructueuse ; nous avons décidé de nous revoir prochainement afin de développer un rapprochement constructif entre ISPO et ADEPA dans l'intérêt de tous.

Nous avons aussi eu des contacts avec certains de nos partenaires et avons créé de nouvelles relations.

Philippe Louzeau

Assemblée Générale



S a m e d i
16 mars
2013 s'est
déroulée
l'assemblée
générale
annuelle de l'ADEPA
au restaurant « Bistrot
d'Hélices » à l'aérodrome de
Villefranche-Tarare à Frontenas 69.

Comme à l'accoutumée, l'assemblée
générale a débuté par un déjeuner
convivial.

À 15 h, démarra l'assemblée générale
extraordinaire qui a eu pour but de
transférer l'adresse de notre siège
social au 21, rue du Brûlet, 69110
Sainte-Foy-lès-Lyon.

La commune nous accueille gracieu-
sement et met à notre disposition
une salle où nous organisons nos
réunions mensuelles. L'association
ADEPA figure déjà parmi les asso-
ciations de la commune depuis plus
d'un an, nous participons au forum
des associations depuis 2 ans. En
contrepartie l'ADEPA rend des petits
coups de main de façon bénévole

lors des manifestations de la com-
mune, la dernière en date étant la
sortie du Beaujolais Nouveau.

Vint ensuite le temps de l'assemblée
générale où tous les participants
écoutèrent très attentivement le
rapport moral de notre Président
Jean-Marc WITTMER. Il a remercié
l'ensemble de l'équipe pour le travail
accompli malgré les contraintes
familiales, professionnelles ou autres
de chacun.

Le rapport d'activité bien chargé a
été lu par la secrétaire, Fabienne
Grosjean. Une minute de silence a été
marquée en hommage à notre
ancien Président, Philippe Pénot, qui
nous a quitté brutalement en 2012.

Le rapport financier présenté par
notre trésorier, Daniel Vivès nous a
permis de réaliser que la participation
de nos adhérents et les subventions
sont indispensables pour la vie de
notre association.

Si nous pouvions prétendre à plus
de subventions, nous pourrions
investir dans du matériel de prêt
(prothèses de ski, lames de courses,

coques, joëlettes...) pour nos adhé-
rents, et proposer des sorties
adéquates.

Grâce au soutien de nos adhérents et
à l'appui de nos mécènes, nous
avons pu tenir le cap que nous nous
étions fixé et réaliser nos projets tout
en maintenant le développement de
notre communication.

- Environ 300 adhérents
au 31/12/2011
dont 140 nouveaux en 2011.
- 325 adhérents
au 31/12/2012
dont 142 nouveaux en 2012.

Quatre personnes n'ont pas souhaité
se représenter au conseil d'adminis-
tration. Trois nouveaux visages ont
rejoint l'équipe, et sont prêts à s'in-
vestir dans leur région.

Vers 16 h 45, la journée s'est achevée
par une photo de groupe.

Fabienne Grosjean



Évolution technologique des prothèses du membre supérieur



Si l'appa-
reillage du
membre
inférieur est
relativement plus
simple sur le plan fonctionnel que
l'appareillage du membre supérieur,
les progrès technologiques et les
prises en charge financières des
organismes sociaux ont
beaucoup plus progressé
pour les amputations
du membre inférieur
en raison des indica-
tions d'appareillage
beaucoup plus fré-
quentes pour le
membre inférieur que
pour le membre supé-
rieur.



Des progrès technologiques
importants concernant l'appareillage
du membre supérieur après ampu-
tations sont heureusement en cours
de réalisation avec les prothèses
myoélectriques totales ou partielles
de la main et les nouveaux coudes
myoélectriques de fabrication euro-
péenne avec un service après-vente
indispensable et fiable.

L'intérêt d'une main myoélectrique
dernière génération est d'« Améliorer
la fonction de préhension fine et glo-
bale de la main (première fonction
du membre supérieur) en augmen-
tant ses capacités : les nouvelles
mains permettent une préhension
fine avec la main dite radiale entre
pouce et index, et avec la main cubi-
tale entre la paume et les trois
derniers doigts pour réaliser la main
de force. »

La distance pouce/index étant
accrue, cela permet de prendre des
objets plus larges, en utilisant une
main totalement ouverte et plate en

supination grâce à l'ouverture com-
plète de la main en extension pour
soutenir un plateau par exemple.

La motorisation de tous les doigts
permet une meilleure préhension en
s'adaptant à la forme globale de l'ob-
jet et donc un meilleur maintien de
ce dernier.

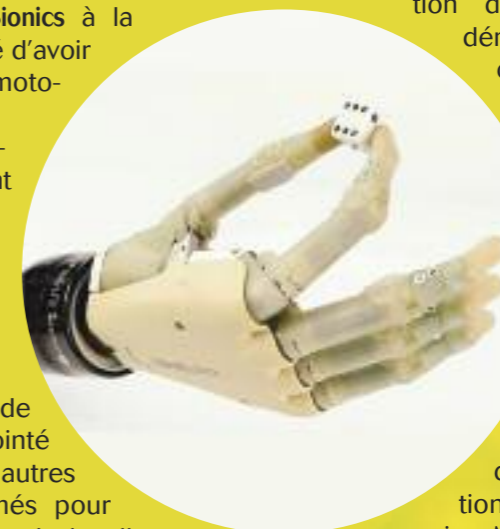
La souplesse du poignet
donne un aspect plus
naturel aux différents
mouvements, plus de
fluidité et permet éga-
lement de diminuer
les chocs et
contraintes à l'inté-
rieur de l'emboîture.

La rotation du pouce
pour passer de la position
de pince (en opposition des
doigts) à la rétroposition (pince laté-
rale) permet la prise plus fine
d'objets tels que les clés, carte
bleue, tickets de péage...

Spécificités des composants

La main I-Limb Ultra Révolution

de Touch Bionics à la
particularité d'avoir
les doigts moto-
risés
individuelle-
ment et sont
program-
mables
pour
certaines
activités
spécifiques
(exemple de
l'index pointé
avec les autres
doigts fermés pour
taper sur un clavier d'or-
dinateur). Le pouce se positionne
avec cette dernière évolution grâce



Docteur François RIGAL,
Médecin spécialiste en médecine physique et rééducation fonctionnelle
à l'hôpital privé de l'Est Lyonnais, à Saint-Priest

Aude BIGNON & Soline TALLON,
Orthoprothésistes spécialistes pour le membre supérieur,
société Rhône orthopédie à Oullins

à un moteur (contrairement à l'an-
cienne génération où le patient
devait opérer le mouve-
ment
manuellement).

La société Touch
Bionics a
déposé un
dossier
auprès de
l'HAS pour
valider la
prise en
charge de cette
main par la sécu-
rité sociale française.
Ils espèrent une réponse positive
dans le courant de l'année 2013.

Pour les amputations partielles de
mains, il existe enfin une possibilité
d'appareillage fonctionnel. La
société Touch Bionic a adapté son
savoir faire des mains I-Limb qui,
grâce à la motorisation individuelle
de chacun des doigts, permet alors
de remplacer uniquement des doigts
manquants, et rétablir ainsi la fonc-
tion de préhension. Des

démarches de prise en
charge de ce nouveau
type d'appareillage,
appelé I-Limb
Digits (= doigts),
auprès de l'HAS
sont en cours,
réponse espé-
rée en 2014.

Nous attendons
pour la fin de
l'année 2013, la
commercialisation
d'un moteur de rota-
tion de poignet pour la
main Michelangelo de la
société allemande Otto-Bock. La
motorisation des doigts de cette



appareillage

main est globale et le changement de position du pouce se fait de manière motorisée.

Pour les amputations de bras (au-dessus du coude), il est maintenant possible d'adapter un coude myoélectrique avec la flexion-extension motorisée (Coude Ergo Arm 12k100). Le coude étant l'articulation la plus importante du membre supérieur, ce dernier améliore considérablement

le positionnement de l'outil terminal (main/Greifer)

dans l'espace, diminue ainsi les mouvements compensatoires de l'épaule et donc la fatigabilité de l'utilisateur (Attention ce coude n'est pas compatible pour le

moment avec la main Michelangelo, ce qui est regrettable).

Ces derniers progrès technologiques n'ont pas encore d'agrément de prise en charge par la sécurité sociale et d'inscription auprès de la LPPR. Leur coût est très élevé (plusieurs dizaines de milliers d'euros) mais peut être prise en charge dans le cadre de l'indemnisation d'un préjudice accidentel avec un tiers responsable assuré auprès d'une compagnie d'assurances. Les associations telles que ADEPA peuvent jouer un rôle majeur auprès des administrations et des personnalités politiques pour faire agréer ce type de matériel performant indispensable pour les amputations du membre supérieur.

Les amputations du membre supérieur représentent à peine 5 % des amputations. Il ne paraît donc pas juste que le remboursement de ce matériel de haute technologie soit remboursé en très grande partie pour le membre inférieur et ne le soit pas pour le membre supérieur.





AKILORTHO

La Crème Apaisante Spécial port de Prothèse

- Soulage les frottements de la peau au contact d'une prothèse.
- Apaise la sensation d'échauffement et de démangeaison.
- Lutte contre le développement bactérien et la macération.

en Pharmacie et espace-santé

www.asepta.com



i-limb[™] ultra

revolution

Main myoélectrique constituée de 5 doigts articulés et indépendants
Nouveau ! La prothèse i-limb ultra revolution intègre une rotation motorisée du pouce



i-limb[™] digits

Prothèse myoélectrique pour affection congénitale ou amputation partielle de la main



living skin[™]

Gamme de prothèses esthétiques adaptable à tout niveau d'amputation

Spécialiste des prothèses myoélectriques et esthétiques de membre supérieur

5 ans de garantie sur les prothèses myoélectriques, couvrant les dommages accidentels

Formation complète gratuite destinée au corps médical, aux orthoprothésistes et personnels de rééducation

Certifié ISO 9001:2008 et ISO 13485:2012

Nous contacter

Responsable commercial France : M. Bertrand Frossard

Téléphone : +44 75 84 39 25 10 email : bertrand.frossard@touchbionics.com

Site web : www.touchbionics.com Suivez-nous sur Twitter : <https://twitter.com/TouchBionics>

Siège social : Touch EMAS Ltd – Dirigeant : M. Ian Stevens

Unit 3 Ashwood Court, Oakbank Park Way Livingston EH53 0TH Royaume-Uni

Téléphone : +44 15 06 43 85 56



touch
bionics

Infections nosocomiales comment aider réellement les victimes ?



« *J'avais des projets, je n'en ai plus. J'ai perdu ma femme, mon boulot. Je ne peux plus exercer mon métier. Je ne souhaite pas à mon pire ennemi de se lever un matin à ma place.* »

En janvier 2004, le comédien Guillaume Depardieu jette un pavé dans la mare. Il s'en prend aux hôpitaux, aux médecins qui lui ont menti sur son état, qui ont prolongé inutilement ses souffrances. Il dénonce le silence hypocrite qui règne autour des « *maladies de l'hôpital* ».

Le jeune acteur, César du meilleur espoir masculin en 1996, a subi, lors d'un accident de moto, une fracture ouverte de la jambe droite et une atteinte grave au genou. Pendant sept ans il va endurer pas moins de dix-sept interventions dans divers hôpitaux de la région parisienne. Sans succès puisqu'il faudra en fin de compte l'amputer.

Le fils de Gérard Depardieu, apprendra alors la vérité. Lors de la pose de la première prothèse de genou, un staphylocoque doré a provoqué une infection traitée par antibiotique. Mais la prothèse est hélas déficiente: il faut réopérer. Le staphylocoque revient et résiste cette fois à tout traitement.

« *Cette infection s'est déclenchée sans que je sache pourquoi, confiait Guillaume Depardieu au journal Le Monde. Les médecins ne me donnaient aucune réponse. J'étais dans l'univers du secret [...] C'est par des fuites que j'ai su qu'il s'agissait d'une infection nosocomiale.* »

9 000 morts par an

Le cri de colère et de révolte de la star provoque alors de très nombreuses réactions. Les témoignages

de victimes affluent. Les médias jettent des chiffres inquiétants en pâture: 9 000 morts par an, un patient sur vingt infectés. On dénonce le manque d'hygiène des établissements hospitaliers. On pointe du doigt le tout nouvel Hôpital Georges Pompidou qui, à peine sorti de terre, connaît une effarante contamination par la légionellose. Les pouvoirs publics réagissent, assurent qu'un dispositif de veille et de prévention est en place depuis quinze ans, qu'il va être renforcé. Les médecins, mis sur la sellette, se défendent. Ils dénoncent à leur tour le manque d'hygiène des visiteurs dans les hôpitaux, la présence inévitable de bactéries et de germes sur les lieux des accidents. Ils rappellent qu'aucune intervention chirurgicale ne peut éliminer complètement le risque.

L'émoi et les polémiques autour des infections nosocomiales vont passionner les médias pendant deux ans. Le silence est ensuite retombé. Depuis 2006, les chiffres sont rares. Plus de grande enquête nationale, de rapports parlementaires. Le ministère de la Santé assure, sur la foi de son propre réseau de surveillance, que les campagnes de prévention sont efficaces, que le fléau recule. D'autres observent que les plaintes devant les tribunaux se multiplient. Il est difficile d'y voir clair.

On peut toutefois affirmer, sans crainte d'être démenti, que les infections subies en milieu hospitalier constituent toujours une sérieuse épine dans le système de santé français. On dénombrait encore aujourd'hui quelque 750 000 cas

par an, soit près de 7% des patients hospitalisés. Les lieux les plus exposés seraient les salles de réanimation et soins intensifs où près de 30% des patients seraient victimes de graves complications dues à la présence de bactéries. Contamination par d'autres patients? Défaut de désinfection des sondes, cathéters ou trachéo? Faiblesse des défenses immunitaires chez des malades gravement atteints ou relevant de lourdes interventions? Toutes ces causes se conjuguent, sans doute. Les services d'orthopédie avec leurs lots de fractures, de plaies, de fixateurs externes, de prothèses mal lavées viennent ensuite dans le triste palmarès des infections nosocomiales: 14 % des patients y développent des complications plus ou moins longues, plus ou moins graves, des complications qu'ils n'auraient pas dû présenter et qui vont lourdement hypothéquer leur retour à une vie normale.

Car, c'est sur les conséquences de l'infection nosocomiale que les chiffres officiels sont étrangement muets.

On s'accorde pour dire que 9 000 décès par an seraient liés en France aux « *maladies de l'hôpital* ». Mais on ajoute aussitôt que plus de la moitié de ces patients seraient sans doute morts de leur maladie ou de leur trauma-

tisme sans l'infection qui n'a fait que hâter leur fin. Si on minimise ainsi le nombre de décès, on pratique une omerta presque totale sur les séquelles de ceux qui restent vivants. Pour ceux-là: ni chiffres, ni classement, ni enquête.

par M^e Romy Lafond, avocate



Silence sur la souffrance

C'est pourtant là aussi que se joue le drame quotidien qui ravage tant de personnes et tant de familles. En tant qu'avocate, je peux témoigner de ce que je vois tous les jours chez mes clients: des hospitalisations interminables, des interventions chirurgicales à la chaîne, des rééducations douloureuses. Quelques années après, dans le meilleur des cas, on en garde une fragilité extrême. Dans les pires, c'est des vies mutilées, des carrières brisées, des couples éclatés, des familles durement éprouvées par la souffrance, les difficultés financières, les besoins d'appareillage d'aménagement auxquels on a du mal à faire face. Guillaume Depardieu en faisait l'exacte description. D'autant plus terrifiante qu'on sait qu'il n'y a pas survécu.

Pourquoi tait-on toute cette souffrance? Dans ses déclarations au journal *Le Monde*, l'acteur avait aussi dénoncé le grand coupable: « *l'argent* ». La victime d'une infection nosocomiale est en droit de rechercher réparation du préjudice qu'elle subit. En droit de réclamer à la clinique, à l'hôpital où elle a été contaminée, une indemnisation. Mais devant l'énormité des sommes en jeu (750 000 cas par an!), les assureurs des établissements hospitaliers ne souhaitent pas que les patients atteints soient informés de leurs droits. Et les compagnies d'assurance savent se montrer persuasives avec les professionnels de santé: si les demandes d'indemnisation pour infection nosocomiale venaient à se multiplier, alors il faudrait augmenter fortement les primes d'assurances dont doivent s'acquitter les médecins, les cliniques et les hôpitaux.

Pour éviter toute hémorragie financière, on préfère donc se taire, rester

vague sur les causes de l'infection ou jouer les innocents. Une récente en-

quête montre que la moitié des professionnels de santé disent rien savoir des possibilités d'indemnisation des victimes d'infections nosocomiales! Et cela après plus de vingt années d'information des pouvoirs publics!

Le pouvoir de l'argent ne ravage pas que les mémoires. Il accomplit aussi des miracles législatifs. En 2002, les représentants des professionnels de santé et le lobby des assureurs sont parvenus à faire voter une loi les déchargeant d'une partie de leurs obligations. Les victimes d'infections nosocomiales peuvent désormais demander une indemnisation amiable plus rapide et moins coûteuse que l'action devant les tribunaux. Et, ô surprise, ce ne sont plus les assureurs qui paient mais les organismes d'assurance maladie par le biais d'un organisme public, l'ONIAM.

Informé sans relâche

La Loi Kouchner a été saluée comme un grand pas en faveur des victimes d'infections nosocomiales. C'est en partie exact parce qu'elle simplifie le parcours du combattant que doit mener une victime, déjà affaiblie par la maladie. Mais cette loi a au moins deux effets pervers. Les établissements de santé, déchargés d'une partie de la pression financière, risquent de se désresponsabiliser en matière de prévention. Pourquoi persévérer dans le cercle vertueux des protocoles de sécurité, des contrôles et de l'information du

personnel et des usagers quand c'est la communauté nationale qui assume les dégâts?

Plus grave encore, en ces temps de crise de la dette nationale, les pouvoirs publics n'ont aucun intérêt à voir se multiplier les demandes d'indemnisations auprès de l'ONIAM. Demandes qui creuseraient encore davantage le trou de la sécurité sociale. Surtout que le même organisme s'est vu depuis chargé d'indemniser aussi les victimes de l'hormone de croissance, de la maladie de Creutzfeldt Jakob et quelques autres catastrophes sanitaires. Le trou risque rapidement de se transformer en gouffre.

On fait donc peu de publicité à cette possibilité d'indemnisation. On ne se précipite pas pour informer les victimes de leurs droits. Vous ne verrez pas sur ce sujet de spots télévisés comme sur le dépistage des cancers du sein, du colon ou sur l'hygiène alimentaire. Vous ne verrez pas de grandes affiches à l'entrée des cliniques ou des hôpitaux. Le résultat est édifiant. En 2012, l'ONIAM a été saisi de 82 demandes d'indemnisation au titre des infections nosocomiales. 82 personnes assez informées pour faire valoir leurs droits alors qu'on évalue à 750 000 le nombre de patient atteints!

Je crois avoir montré que la première façon d'aider les victimes d'infections nosocomiales, la plus urgente, est d'informer sans relâche. Informer sur la réalité de ce fléau, informer sur la gravité des conséquences potentielles, informer sur les raisons du



silence qui entoure encore ce grave problème de santé, informer sur les droits des victimes.

Éviter les pièges de l'indemnisation

La seconde façon d'aider les victimes est de les mettre en garde contre un certain nombre de pièges tendus sur le dur chemin de l'indemnisation. Faire valoir ses droits face au monde de la santé reste un parcours du combattant. On se heurte à des institutions fermées pratiquant le secret, à des solidarités corporatistes qui peuvent affecter l'impartialité des experts, à des logiques économiques qui, on l'a vu, restent toutes puissantes. Face à cela, la victime est souvent démunie. Les quelques conseils qui suivent, ne prétendent pas remplacer l'aide d'un avocat spécialisé connaissant bien votre dossier. Ils peuvent simplement vous aider à faire les premiers pas.

La première règle d'or est que le secret médical ne concerne pas le patient. Depuis la loi de 2002, il est en droit de se faire communiquer l'intégralité de son dossier médical. Attention : le principe est clair, son application l'est moins. On reçoit bien, après l'envoi d'une demande en lettre recommandée, un dossier médical. Rien ne garantit qu'il soit « intégral ». Certaines pièces ont pu être égarées ou oubliées. D'où l'intérêt de se faire aider dans cette première démarche par son médecin traitant ou un praticien de confiance capable de repérer les manques les plus flagrants sur le chemin de la vérité.

Deux voies s'offrent ensuite à la victime. La première, classique, consiste à saisir le tribunal admi-

nistratif pour faire établir la responsabilité de l'hôpital ou la juridiction civile pour mettre en cause une clinique ou un praticien privé. Elle est longue et coûteuse. Aux frais de justice s'ajoutent les honoraires de l'avocat et les frais d'expertise qui peuvent dépasser les 3 000 euros.

La seconde voie, nouvelle, consiste à saisir une commission régionale de conciliation et d'indemnisation (CRCI) qui va donner son avis sur la possibilité d'indemnisation amiable par l'ONIAM. Théoriquement moins longue puisque la réponse doit être donnée en moins d'un an, la procédure est aussi moins coûteuse. Vous n'êtes pas obligé d'être assisté par un avocat et l'expertise qui va déterminer la gravité de vos préjudices, est gratuite.

La meilleure stratégie

Cependant cette seconde voie a ses limites. Seules les infections nosocomiales contractées depuis janvier 2003 sont prises en considération alors que vous pouvez encore agir dix ans après la consolidation de vos séquelles devant une juridiction classique. Les requêtes devant les CRCI ne peuvent viser que les infections subies dans des établissements de santé et non dans le cabinet d'un praticien exerçant en libéral. De plus, la demande sera rejetée si vos séquelles ne représentent pas plus de 24 % d'incapacité définitive ou six mois continus d'arrêt de travail. Des critères dont les experts de l'ONIAM sont les seuls juges. Ajoutons que sous l'afflux des demandes, les délais d'instruction dépassent de plus en plus souvent les délais légaux. Enfin,

les indemnités accordées, dans le cadre de cette procédure amiable, par l'ONIAM sont nettement inférieures à ce que l'on peut espérer devant un tribunal.

Par expérience, je pense que la meilleure solution, dans bien des cas, est de combiner intelligemment les deux voies. La victime qui ne sait pas encore si sa demande peut prospérer, ne doit pas investir des sommes disproportionnées par rapport à ce qu'elle peut espérer. La première démarche se fera donc auprès de la CRCI par la voie amiable. Dans certains cas, il convient cependant de prendre conseil pour constituer son dossier et surtout pour se faire assister lors de l'expertise. Un médecin de recours compétent et indépendant peut aider les victimes à franchir ces premiers barrages pour que le dossier ait toutes les chances d'être retenues. N'hésitez pas à demander un premier conseil à un avocat sans pour cela vous engager avec lui dans une procédure de longue haleine.

Si votre dossier est retenu par la CRCI puis par l'ONIAM, vous avez franchi les deux premiers barrages. Il se peut cependant que l'offre d'indemnisation faite par l'ONIAM soit très en deçà de vos espérances. Sachez que vous pouvez la refuser et saisir la justice de votre désaccord avec l'ONIAM. C'est à ce moment qu'une seconde visite à un avocat compétent s'impose. S'il se confirme que les sommes proposées sont très inférieures à la jurisprudence des tribunaux, il sera temps alors de rejoindre la voie classique de l'indemnisation. L'affaire sera certes moins rapide mais quand les séquelles sont graves, c'est toute une vie qui se joue là.



JEHANNE COLLARD & ASSOCIÉS
Avocats engagés pour le droits des victimes



Attention aux sociétés de recours

Encore une fois, chaque dossier est unique et ces quelques conseils doivent surtout guider la réflexion des victimes et de ceux qui veulent les informer sur leurs droits. Une autre erreur fréquemment commise est de rechercher l'indemnisation d'une infection nosocomiale quand celle-ci survient au détour d'un accident avec un tiers responsable. Si vous avez été blessée dans un accident de la route ou de la vie, cherchez d'abord si le responsable peut être tenu de vous indemniser de toutes vos séquelles. Peu importe si dans les soins relatifs à cet accident surgissent une complication nosocomiale ou une faute médicale. Même si cette complication est grave, le responsable de l'accident est, dans la plupart des cas, tenu de vous indemniser de tous vos préjudices. Il sera temps ensuite pour lui de se retourner contre l'hôpital ou la clinique pour faire prendre en charge une partie de votre indemnisation.

Dans tous les cas, évitez les demandes visant à la fois le responsable de l'accident et l'établissement de santé. Le mélange des régimes juridiques serait redoutable, la longueur et la complexité de la procédure s'en trouveraient décuplées à votre seul désavantage.

Je me dois enfin de décrire un des derniers pièges qui se trouvent sur la route des victimes d'infections nosocomiales. Et sans doute l'un des plus pernicieux. Il existe, dans la civilisation du Net, quantité d'officines qui prétendent défendre les intérêts des victimes. Elles se présentent généralement comme des associations et proposent, en échange d'une souscription ou d'un forfait, d'aider les patients infectés à monter un dossier d'indemnisation, voire de les assister lors d'expertise. La plus grande méfiance s'impose. Bon nombre de ces officines n'ont ni l'indépendance, ni la compétence dont elles se réclament. J'ai connu trop de dossiers d'indemnisation massacrés par des démarches catastrophiques et irréversibles pour ne pas mettre en garde mes lecteurs : ne pas confondre ces sociétés de recours, à but essentiellement commercial, et les authentiques associations de victimes. Seules ces dernières feront progresser le combat contre les infections nosocomiales.

M^e Romy Lafond-Collard

VFD le partenaire de votre mobilité

Vous avez le handicap ?
achetez votre VFD
le 22 octobre 2011.

Pour toutes vos sorties, visites, excursions, voyages, toutes distances et toutes durées. VFD met à votre disposition 2 cars de tourisme spécialement équipés pouvant accueillir jusqu'à 22 passagers en fauteuil roulant (plateforme élévatrice électrique, toilettes accessibles LFR dans l'un d'eux).

N'hésitez pas à joindre votre contact : Daniel Vivès, ou étudiera toutes vos demandes avec la plus grande attention
05 08 09 20 42 - daniel.vives99@gmail.com

Les Thermes
Saint-Gervais
Mont Blanc

Dr BUMBEA
Dermatologue

A. DECARROZ
Kinésithérapeute

Dr BACHVAROVA
Dermatologue

**50 ans de traitement de la cicatrice
(amputations, brûlures, post chirurgicale)**

Massage dermo épidermique

Massage LPG

www.thermes-saint-gervais.com
tél : 04 50 47 54 58

naturel



by **ortho europe**
www.ortho-europe.com

confiance



médical

Le purpura fulminans

Docteur Isabelle LAROYENNE



Le CMCR des Massues, Croix rouge française, situé à Lyon 5^e est doté d'un service spécialisé pour la prise en charge des patients amputés quelle que soit l'étiologie

(vasculaire, diabétique, traumatique, infectieux...)



Depuis une quinzaine d'années et compte tenu des progrès de la prise en charge des patients en réanimation, notre service a vu arriver des patients amputés sur séquelles de purpura fulminans. Cette grave maladie, d'origine infectieuse, entraîne un choc septique avec atteinte de plusieurs organes souvent dits nobles comme les reins, mais aussi les vaisseaux périphériques avec un phénomène de vasoconstriction et donc d'ischémie et nécrose des extrémités (mains, pieds). Les patients subissent une amputation des zones nécrotiques après délimitations topographiques. Celles-ci sont plus ou moins étendues mais leur particularité est de toujours atteindre (à différents niveaux) au moins trois voire les quatre membres (11 sur 16 patients de notre étude étaient atteints des 4 membres).




Comme pour tout patient amputé, mais peut-être plus particulièrement pour cette population, la prise en charge multidisciplinaire trouve là tout son intérêt. Notre équipe est composée de plusieurs professionnels, médicaux et paramédicaux et le rôle de chacun est primordial pour tous nos patients. Un médecin MPR dirige et coordonne l'équipe; il est aidé par un médecin généraliste, très important pour le suivi médical de ces patients, compte tenu des atteintes multiples, évolutives.

L'équipe soignante est composée d'un cadre de santé, de plusieurs infirmières, aides soignantes et ASH.

L'équipe des rééducateurs est composée de kinésithérapeutes et d'un ergothérapeute; ils travaillent sur un plateau technique très équipé avec notamment, en ergothérapie, un appartement thérapeutique pour mise en situation avant retour à domicile. Deux orthoprothésistes travaillent en étroite collaboration avec les infirmières et les kinésithérapeutes, sont disponibles à tout moment du séjour du patient pour aborder la question de l'appareillage, très attendu par tous. Les prothésistes disposent d'un atelier intégré, c'est-à-dire au sein de l'établissement, ce qui permet d'obtenir des délais de fabrication et de livraison très courts pour les prothèses (moins de 48 h).

Cette équipe spécialisée est complétée par l'intervention d'une psychologue prenant en charge tous les patients atteints de séquelles de purpura et d'une assistante sociale dont le rôle est très important pour l'organisation du retour à domicile en coordination avec l'ergothérapeute. Un psychiatre est disponible à la demande des patients ou de l'équipe médicale.

APRES CICATRISATION 	
Kinésithérapeute	Ergothérapie
Apprentissage de la marche prothétique	Confection et adaptation d' aides techniques
Information: éducation du patient et de son entourage	Bilans des AVQ , d'indépendance
Réentraînement à l'effort	Apprentissage de l'utilisation des prothèses de MS
Projet de vie	Mise en situation dans l' appartement thérapeutique ; fauteuil et appareillé
	Préparation de retour à domicile ; permis de conduire, aménagements, activité de loisir, etc.

Les principes de la prise en charge reposent sur :

- **une prise en charge** la plus précoce possible afin d'établir rapidement un contact avec le patient et ainsi une relation bienveillante tout en restant professionnel,
- **une prise en compte** de la multiplicité des atteintes, de l'état de dénutrition et de déconditionnement souvent très importants chez ces patients dont le séjour en service de réanimation, rappelons-le a été très long,
- **une évaluation régulière**: de la douleur, de l'état cutané et de la qualité des cicatrises de laquelle dépendra la tolérance de l'appareillage, de la récupération physique d'un syndrome de réanimation,
- **prise en compte des conséquences** psychologiques, sociales et émotionnelles de ce grave traumatisme,

- **surtout, une communication régulière** au sein de l'équipe soignante mais aussi avec le patient et son entourage.

L'objectif de la prise en charge est de permettre au patient de retrouver une autonomie maximale dans les actes de la vie quotidienne.

Tous les professionnels sont quotidiennement à l'écoute du patient mais aussi en contact physique au moment des pansements pour les infirmières, de la toilette pour les aides soignants, des séances de rééducation avec les kinésithérapeutes, au moment de la confection et de l'adaptation des prothèses pour les orthoprothésistes.

Le patient fait partie intégrante de cette équipe multidisciplinaire. Il est même l'acteur principal de cette longue histoire de rééducation et réadaptation. L'équipe médicale et paramédicale l'aide et le soutient dans son projet de vie. L'objectif étant

bien de retrouver une autonomie et de permettre un retour à la vie sociale, familiale et quelquefois professionnelle pour ces patients.

De façon surprenante et malgré les amputations multiples, les résultats fonctionnels avec appareillage sont souvent très satisfaisants pour ces patients tant sur le plan objectif que subjectif. L'ensemble des malades suivis dans notre service ont rejoint leur domicile, entourés de leur famille. Ils ont tous récupéré une autonomie satisfaisante.

Notre psychologue qui les a tous suivis, souligne que ces patients sont volontairement positifs et souriants. Ce sont des battants et ils sont très impliqués dans le projet thérapeutique avec l'équipe soignante.

Il a été souvent entendu qu'ils se comportaient comme des patients moteurs pour les autres.

Quelques exemples d'aides techniques



Une Nouvelle Génération d'Habillages

www.aqualeg.com



Utilisable dans l'eau



Autoportant, sans support mousse



Compatible composants hautes fonctionnalités



Flottabilité neutre



AQUALEG
Inspired by patients

Week-end ski Chamrousse du 17 au 20 janvier 2013

Depuis plus de 10 ans maintenant, la station de Chamrousse nous a permis de nous réunir courant Janvier, le temps d'un week-end prolongé. Pas moins de 140 membres de l'association ADEPA ont fait le déplacement : amputés, familles, amis, et prothésistes. Ce rassemblement annuel est l'occasion de partager tous ensemble, de merveilleux moments sous le thème de la convivialité, la bonne humeur et l'enthousiasme, mais...

pas forcément avec le beau temps! C'est avant tout un moment privilégié pour permettre aux personnes amputées de découvrir ou de redécouvrir les plaisirs de la glisse. Sur 2 skis, 1 ski ou même assis, la glisse est possible!

Les premiers sont arrivés dès le jeudi soir, soit une petite trentaine de personnes. Le reste du groupe est arrivé dans la journée ou la soirée du vendredi. Mais personne n'aurait voulu rater la traditionnelle soirée « pierrade raclette » à la Taverne du Gaulois, précédée cette année par la dégustation de délicieux cocktails concoctés tout spécialement par Denis et Olivier, pour l'anniversaire de Pierre!

Les skieurs débutants se sont initiés au plaisir de la glisse avec prothèse ou sur un ski. Quant aux skieurs ou surfeurs confirmés, ils ont dévalé des kilomètres de pistes.

Les pauses de midi, tant attendues, et bien méritées... étaient l'occasion de tous se retrouver devant la tente, face à un gargantuesque pique-nique, offert par Pierre et Christine, et de partager ces périples de la matinée. Le ventre plein, les batteries rechargées, chacun repartait

faire son bout de chemin... Mais dès le milieu de l'après-midi pour certains, ou fin d'après-midi pour les plus courageux, les pantalons de ski et blousons ont été troqués contre maillots de bains, et serviettes! La piscine s'est ainsi peuplée peu à peu!

Malheureusement, le mauvais temps annoncé pour le dimanche matin nous a obligé à annuler la course de slalom chronométré que nous avions prévue.

De nouvelles technologies, basées sur des pièces de genou et pied de type ProCarve, conçues par l'équipe d'orthoprothésistes iséroise, apportent une meilleure précision dans le



fonctionnement des prothèses et permettent de retrouver des sensations de glisse presque identiques à celles que les personnes ressentent avant leur amputation.

Certains préféreront skier sans prothèse, donc sur une jambe avec l'aide de stabilos.

Des cours de ski « débutant » et « perfectionnement » étaient organisés les matins et après-midi pour ceux qui le souhaitaient.

Question logistique, cette année, nous étions logés à la résidence la Bérangère, sur les hauteurs de Chamrousse mais surtout à proximité de notre grande tente polyvalente à multiples facettes : simili d'atelier, cabine d'essayage, vestiaires, salle

de pause, buvette, pique-nique, etc.!

Les appartements, avec une capacité de 4 à 6 personnes étaient bien agréables, avec une très belle vue sur les pistes ou sur les montagnes. N'oublions pas également l'accueil et les équipements que nous avons fort bien appréciés : bar, sauna et piscine (même si l'eau était plutôt fraîche!) Cette résidence répondait parfaitement à notre cahier des charges et par conséquent, nous réservons d'ores et déjà, pour l'année prochaine dans ces lieux.

Et encore un beau week-end de passé à Chamrousse!

Une coopération merveilleuse entre techniciens orthopédistes de Pierre Chabloz et ADEPA, une belle histoire... qui ne cesse de s'intensifier au fil des ans... et plein d'émotions pour tous.

Lydie Toumier



Le para-snowboard présent au championnat de France de ski alpin Handisport

Grenoble Handisport et le Chamrousse Ski Club organisaient cette année du 18 au 22 mars, le 46^e Championnat de France de ski alpin Handisport à Chamrousse, une station que l'Adepa connaît bien puisque c'est ici qu'elle organise chaque année depuis 8 ans un week-end ski et snowboard. La nouveauté du championnat de France cette année est la présence le

dernier jour de cette semaine de compétition de 2 nouvelles disciplines : le ski cross et le Para-snowboard (boarder-cross). Il régnait une bonne ambiance entre les skieurs et les snowboarders durant cette épreuve qui clôturait la saison. Cette der-

nière discipline le Para-snowboard est désormais possible grâce à l'évolution des prothèses de glisse, qui permettent aujourd'hui aux amputés fémoraux de faire du snowboard. L'Adepa s'est impliquée dès le début à la réalisation d'une prothèse de ski-snow développée par un orthoprothésiste isérois « le système ProCarve ». Et elle peut être fière du résultat.

Lors de ce championnat, le ProCarve a une fois de plus prouvé ces qualités, puisqu'il a permis de réaliser un doublé.

Le para-snowboard va continuer son développement en 2014, et sera

présent pour la 1^{re} fois aux Jeux paralympiques de Sochi. Le prochain championnat de France aura lieu fin mars 2014 à Auron dans les Alpes-Maritimes. Pour les résultats et suivre l'actualité du ski alpin et du para-snowboard vous pouvez consulter les pages Facebook respectives : Équipe de France Handisport de ski alpin, France para-snowboard.

Patrice Barattero



Photo podium, 1^{er} Sébastien Barathay, 2^e Patrice Barattero, 3^e Sylvain Brechet



De nouveaux défis



Nous voulons vous présenter par l'intermédiaire d'une de nos patientes, une discipline encore peu répandue en France : le paratriathlon. Cette pratique comprend trois sports d'extérieur : la course à pied, le vélo et la natation. C'est donc une discipline très complète et complexe. Élise, amputée bilatérale tibiale relève le défi et se lance dans ce projet il y a presque un an. Pour cela elle a fait appel à nous pour la réalisation de ses prothèses spécifiques pour le vélo et la course à pied.

Élise : « Je m'appelle Élise MARC, 25 ans, et suis étudiante en génie civil dans une école d'ingénieur. Depuis huit ans

que je suis double amputée tibiale, ce sont mes projets orientés vers les voyages, la nature et le sport, qui m'ont permis de me relever et d'avancer. Dès 2012, j'ai souhaité trouver un sport qui se pratique en extérieur, et dans lequel je puisse vraiment me dépenser et m'investir. J'avais entendu parler du triathlon, ce sport d'extérieur qui présente l'avantage de combiner plusieurs disciplines, alors pourquoi pas ? C'est cependant un sport encore peu développé au niveau handisport en France, peu de structures existent même si les choses sont en train de changer grâce à l'entrée du Paratriathlon aux Jeux de Rio en 2016. »



Ses premiers résultats montrent une belle progression, et une envie de se donner à fond. Elle

gagne les Championnats de France dans sa catégorie, malgré des conditions difficiles et des modifications des épreuves à cause de la météo de ces derniers temps. Nous avons juste à regarder le sourire d'Élise sur le podium pour comprendre que cette discipline lui plaît et participe à son épanouissement. Il en est de même pour nous car quoi de plus beau que de pouvoir redonner un peu de plaisir aux gens par l'intermédiaire de notre métier.

Nous espérons que ce témoignage vous donnera des idées... Notre expérience peut vous aider à trouver une solution d'adaptation d'appareillage pour la pratique d'une activité sportive.

Balagué Matthieu
CHABLOZ ORTHOPÉDIE

TEVA diffuse un reportage sur Élise
le 8 juin 2013



Course de Joëlettes

Cette année, c'est Fouras les Bains qui accueillait la 7^e édition du « Championnat du monde de Joëlettes » organisé par Synapse 17, ce samedi 11 mai 2013.

Mathieu et Florian représentants l'association de Breuil Magné « Florian et ses amis » y ont participé avec brio grâce à des équipages performants et très bien entraînés.

L'équipe de Mathieu a terminé 2^e au classement général



avec un chrono à 45 minutes. L'équipe de Florian n'a pas démerité avec une course bien amenée avec un chrono à 1h01. Les supporters ont aussi bien assuré par leur présence à différents lieux du parcours, afin d'encourager nos deux équipes.

Bravo à tous et à l'année prochaine à Fouras.

Jean-Claude MALTERRE



Un défi en devenir, le trail handi-Carpates



En Roumanie du 6 au 16 juin 2013 Il cherchait une dernière personne, nous nous sommes trouvés naturellement...

L'Association Sport des Douanes (ASDA) et l'association Sportive de Villefontaine (ASVF 38) mettent à profit leurs expériences dans un nouveau projet handisport...

Cette année : en VTT dans les Carpates méridionales, dans les massifs de Bucegi, de Piatra Craiuli et de Fagaras avec des sommets à plus de

2 500 m, pour 6 personnes handisports et 10 accompagnateurs, voilà mon prochain défi, notre DÉFI...

Et au-delà de la performance sportive - oui certaine ! c'est partager ensemble un même idéal, montrer avec simplicité, à quel point l'autre n'est pas si différent de soi...

Notre équipe au complet (VTT, FTT, fauteuil tout terrain, piéton) lors d'un entraînement commun ce 20 avril, a bravé le froid, la pluie et même la neige... sur la commune de Saint Savin (38).

Avant notre envol du 6 juin, pour deux d'entre nous, Gérard et moi-même - Fabienne - (amputés tibiaux), nous nous « défierons » au Capiraïd (Saint Savin dans l'Isère) pour 30 km de VTT, course à pied, course d'orientation, canoë et tir à l'arc en équipe de 2 (handi/valid).

Et si on s'en sort... bien sûr !

À suivre dans le prochain magazine notre « épopée » tout en photos...

Fabienne Sava-pelosse

Les manifestations du samedi 15 juin 2013

Carro (près de Marseille)



Le Soleil est revenu dans le sud pour la 3^e édition du « Surfeur Dargent ».

La manifestation a rencontré un franc succès, les vagues étaient peut-être trop douces pour les surfeurs confirmés, mais parfaites pour les initiations. Le programme de cette journée de rencontre autour de la glisse entre valides et handicapés, était bien rempli ; Initiation et démonstration de paddle, kayak, voilier, skate, roller et Zumba, Course de paddle, et une superbe démonstration de VTT trial par le

Champion du monde Giacomo Coustellier. Les amputés avaient également la possibilité d'essayer la prothèse BTK. Il y avait aussi de l'animation dans les stands, peinture Posca, balade en TukTuk, exposition photos et de la détente par le massage... Dès la nuit tombée, l'événement s'est poursuivi par une projection de film.

Merci à Éric et à toute son équipe pour le superbe accueil.

Patrice Barattero



Pontcharra (près de Grenoble)



Le soleil était également au rendez-vous pour tous les débutants et confirmés de la course à pied avec lame de carbone. Pour son 10^e anniversaire, AdepA, Chabloz Orthopédie, les kinés du Chu de Grenoble et Ossür étaient présents pour encadrer cette nouvelle

journée de découverte. Comme chaque année, nous sommes accueillis sur le stade de l'Île FRIBAUD de la commune de Pontcharra et son club d'athlétisme. Près de 100 participants et accompagnants, familles, amis, médecins et kinés de centres de réadaptation étaient présents. Une trentaine d'amputés, dont je faisais partie, ont pu tester leurs capacités physiques et morales à réintégrer un geste qui n'est plus pour nous tous, tout à fait naturel... la foulée.

Après une prise en charge par les orthoprothésistes pour le montage et le réglage du matériel, les stagiaires étaient pris en charge par kinésithérapeutes & prothésistes pour les guider et les lancer dans le grand bain. En fin de matinée, une petite course test sur 100 m a été organisée pour le plaisir de tous. Dans le courant de la matinée, le maire, M. Charles Bich et son adjoint au sport, sont venus nous rendre visite. À 13h un grand barbecue était préparé par des membres dirigeants du club d'athlétisme et d'AdepA. Encore une belle journée. Merci à tous pour cette réussite.

Philippe Louzeau



Conduire malgré une amputation de jambe ? Mais oui !

Thomas Rauch (23 ans), amputé des deux jambes depuis sa naissance, effectue une formation chez medi pour devenir commercial dans l'industrie.

En tant que fervent passionné de voiture, il n'envisageait à aucun moment de ne pas pouvoir conduire. Doté de capacités individuelles exceptionnelles, d'une volonté de fer et d'un grand courage, il conduit aujourd'hui un véhicule automatique normal. Un cas unique et une histoire étonnante en même temps. L'amoureux fou de sport automobile a fait ses premières expériences de conduite dès l'âge de douze ans – et ce sur la piste Gokart. C'est pourquoi conduire une voiture est pour Thomas une chose absolument normale. Avec sa prothèse de jambe gauche, il se sert du frein, et avec sa prothèse de jambe droite, il se sert de l'accélérateur de sa voiture automatique.

Le permis de conduire avec une prothèse.

La voie menant au permis de conduire a été tout d'abord parsemée d'embûches pour Thomas. Les premiers tests avec le moniteur, par exemple un arrêt d'urgence, ainsi que les tests sur le temps de réaction de Thomas ont convaincu le moniteur d'auto-école très rapidement, que son élève était parfaitement capable d'apprendre à conduire. Ils ont immédiatement fixé un rendez-vous

avec la TÜV pour faire établir une expertise technique.

L'expertise technique – une entreprise pas facile.

Sous la devise « on peut arriver à tout – seuls les gens sans cerveau ne peuvent rien », Thomas fait face à sa vie quotidienne comme toute autre personne. À aucun moment il ne se sent « handicapé » et il se fixe sans cesse de nouveaux objectifs. Même sur la voie menant à l'examen technique pour l'établissement de l'expertise, Thomas était plein de motivation et d'ardeur. Mais ce qui l'attendait toutefois, ne pouvait être comparé qu'à une « étroitesse d'esprit ». Sans même le laisser monter dans la voiture, l'examineur de la TÜV a décidé que Thomas n'avait pas le droit de conduire une voiture équipée de la sorte. Toutes les tentatives de la part du moniteur d'auto-école et de Thomas lui-même ont échoué et Thomas a quitté l'institut de certification effondré – sans son expertise. Immédiatement après,

Thomas s'est adressé au rédacteur en chef du magazine HANDICAP, Monsieur Gunther Belitz, lui-même amputé d'une jambe. Thomas lui a expliqué le problème et ce dernier lui a conseillé de contacter un spécialiste de la transformation des véhicules près de Fulda. Dans un premier temps, le spécialiste était également sceptique quant à la manière dont Thomas se servait d'un embrayage et lui conseillait d'utiliser un système automatique qui serait

tout à fait adéquat. Après quelques tests concernant la capacité de freinage et de réaction de Thomas dans un simulateur, l'examineur a validé son expertise sans autre question. « Même avec la prothèse, j'ai la force nécessaire pour effectuer par exemple un freinage d'urgence.

Pour cela, je n'ai même pas besoin de regarder la pédale et c'est la raison pour laquelle j'ai reçu l'expertise technique » explique Thomas. Il a un document complémentaire à son permis de conduire, qui précise le type de véhicule qu'il a le droit de conduire et son handicap. Lors d'un entraînement à la sécurité de conduite de l'ADAC, le formateur n'en croyait pas ses yeux quand il a demandé à Thomas pourquoi il boitait et que ce dernier lui a montré ses deux prothèses. Il parcourt chaque jour environ 40 km avec sa voiture pour se rendre à son travail et l'utilise également beaucoup pour ses déplacements personnels. Même les longs trajets pendant les vacances ne sont pas un problème pour lui. Depuis que sa voiture est équipée d'une commande automatique de vitesse, Thomas peut laisser reposer ses jambes de temps en temps. « Je souhaite encourager tous les amputés de jambe à ne jamais renoncer, et à ne pas se laisser démotiver par les premiers obstacles. Pensez à ma devise : « on peut arriver à tout – seuls les gens sans cerveau ne peuvent rien »!



Détendez-vous!

Les produits medi RELAX peuvent contribuer à réduire ou à faire cesser totalement les douleurs fantômes – Aucun effet secondaire connu.*

* « Traitement des douleurs fantômes par blindage textile à effet électromagnétique du magnésium, U. Krenn, H. Aitzinger, M. Winkl, Technologie orthopédique, Imprimé spécial édition 12/06. »

Les douleurs fantômes sont des douleurs réelles qui surviennent chez les personnes amputées. Elles sont souvent très douloureuses et peuvent être déclenchées par des stimuli mineurs. Le traitement par blindage textile à effet électromagnétique du magnésium est une nouvelle approche thérapeutique qui agit sur les douleurs fantômes en réduisant l'activité électrique des nerfs. Ce traitement est sans douleur et sans effet secondaire connu. Il est recommandé de l'utiliser pendant plusieurs semaines pour obtenir des résultats durables.



Rencontre amicale France-Italie... une première en France !

Retour sur un week-end chargé d'échanges et d'émotions...

L'association EFFA recevait la toute récente équipe nationale italienne de football amputés avec la collaboration de plusieurs intervenants : les mairies de la Balme de Sillingy et d'Annecy le Vieux, les clubs de football valides de l'US Annecy le Vieux et de l'US la Balme de Sillingy pour la mise à disposition gracieuse de leurs installations sportives et la Maison Familiale et Rurale de la Catie pour l'hébergement et la restauration des équipes. Cet événement a permis d'améliorer la notoriété du football pratiqué par des personnes amputées, discipline manquant encore de visibilité et de reconnaissance en France...

Vendredi 26 avril 2013

Le rendez-vous des équipes et de l'encadrement était fixé à partir de 18h30 à la Maison Familiale et Rurale de la Catie située à la Balme de Sillingy, il regroupait une quarantaine de participants. Le contretemps de l'autocar de l'équipe Italienne dû aux mauvaises conditions météorologiques et de circulation a fait que nos invités sont arrivés avec 4 h de retard. Malgré cet imprévu la réception d'accueil autour du cocktail dînatoire offert par la municipalité de la Balme de Sillingy et mis en place par les personnels de la MFR a permis un temps d'échange et de découverte avec tous les participants... Tard dans la soirée après avoir pris possession des chambres chacun a pu s'installer et se reposer car une dure journée nous attendait le lendemain.



Samedi 27 avril 2013

Dès 9h après une nuit réparatrice nous nous sommes donné rendez-vous pour un entraînement commun sur les terrains de l'Union Sportive de la Balme de Sillingy. L'entraînement s'est déroulé entrecoupé d'averses et d'interviews par France3 Rhône-Alpes et par les journalistes du Dauphiné et de l'Essor savoyard. Malgré le mauvais temps de nombreux spectateurs Balmeiens s'étaient donné rendez-vous, temps fort d'échanges et d'admiration pour cette discipline encore inconnue du grand public... Vers 11h les équipes, après une bonne douche, regagnaient la Maison Familiale pour déjeuner et se donner rendez-vous au stade de l'USAV à Annecy le Vieux.



Vers 13h30 les équipes pratiquèrent un échauffement d'une demi-heure puis regagnaient les vestiaires afin de se concentrer et de mémoriser les dernières consignes des entraîneurs... À 14h30 devant quelque 300 spectateurs répartis dans les tribunes et à la buvette pour les plus chanceux a eu lieu la cérémonie d'ouverture du match avec présentation des équipes et des hymnes nationaux. Le coup d'envoi a été donné par Pascal DUPRAZ entraîneur de l'équipe de l'ETG FC club haut savoyard de 1^{re} division dont la présence soutenait cette discipline et prouvait à nouveau que le football, 1^{er} sport pratiqué en France, peut être vécu de différentes façons, joué avec beauté malgré le handicap et apporter bien plus d'humanité qu'il n'en véhicule actuellement. À la mi-temps l'équipe Française menait



au score (2 à 1) et remportait le match 5 buts à 2. La remise des coupes fut abrégée du fait d'un déluge de pluie de neige mêlée ce qui n'entachât pas le plaisir des joueurs des deux équipes de disputer « une troisième mi-temps ». Moment d'échanges conviviaux et fraternels entre les joueurs malgré la défaite pour les uns devant des spectateurs clairsemés frigorifiés et médusés qui ont pu apprécier l'engagement pour le football des acteurs handicapés toutes nationalités confondues... Le moment culturel à l'issue du match : la visite de la vieille ville d'Annecy a été annulée en raison du mauvais temps. Les équipes ont rejoint la maison familiale de la MFR. La soirée s'est prolongée par un repas convivial et festif regroupant tous les participants. Moment d'échanges sportifs captivants pour les joueurs et le staff italiens avides de questions sur les différentes rencontres internationales auxquelles a pu participer l'équipe Française avec notamment beaucoup de questions sur l'organisation de la WAFF et sur le dernier déplacement de notre équipe en Pologne qui avait eu lieu 15 jours auparavant.

Dimanche 28 avril 2013

À l'issue du petit déjeuner ce fut le moment du départ dans l'espoir de tous se retrouver cette fois en Italie fin septembre 2013 à Crémone pour y disputer le match retour. Cette manifestation sportive n'aurait pu se faire sans la motivation des joueurs et sans le soutien de nos partenaires pour faire de cette rencontre un événement réussi.

Richard GOBERT Président de la EFFA



Région Rhône-Alpes

> samedi 7 septembre 2013

Forum des associations de Sainte Foy-lès-Lyon

> samedi 14 septembre 2013 – Journée accrobranche Organisée par P. Louzeau plouzeau@numericable.com Site : Indian Forest Chartreuse à 20 min de Grenoble.

> du 30 janvier au 2 février 2014 – Week-end ski à Chamrousse organisé par Lydie Tournier – Bulletin d'inscription sur le site d'ADEPA. Pour tout renseignement : Lydie Tournier – tournier.lydie@yahoo.fr

Région Île-de-France

> courant 2013-2014 – nouveau ! Sorties culturelles

Dans le but d'étendre ses activités, L'ADEPA Paris/Idf forme le projet d'amener ses adhérents à participer pleinement aux événements culturels de leur ville et de sa région. Pour renseignements : Minnie Verennes – minnie19@orange.fr

Région Gironde

> 1^{er} Samedi de septembre (date en attente) Essai de pieds à restitution d'énergie, lames de course au CMPR, Gassies, 33520 Bruges

> Les 7 et 8 septembre, ADEPA sera présente aux côtés de SOS Victimes de la route, à Castelmoron 47370, à l'occasion d'un rassemblement de véhicules anciens.

> Dimanche 22 septembre, l'ADEPA présente à CAP 33, Hangar, 14 Quai des Chartrons, 33000 Bordeaux RDV Annuel des associations Bordelaises, Thématique : LA SOLIDARITÉ

Région Lorraine

> Le 5 juillet 2013 : Nouvelle journée pour des essais de lames de courses à Nancy, dans le gymnase de Dommartemont.

Manifestation organisée par ADEPA, en partenariat avec OSSÛR.

Contact : Gérald LANGGARTNER, ADEPA Région LORRAINE

Tél. 06 36 00 52 22 Site internet : <http://glaz2000.e-monsite.com>

Région PACA

> du 7 au 15 septembre 2013, Jeux de la francophonie.

La VII^e édition des Jeux de la Francophonie se tiendra en France, à Nice, 55 États représentés. Au programme, des compétitions d'athlétisme Handisport hommes et femmes, de 18 à 35 ans.

> En octobre (date à préciser) Journée découverte des sports handisport, au centre Hélio-Marin de Vallauris

> Fin mars 2014 (date à préciser)

Nouveau Week-End de ski dans les Alpes du Sud. Il fera suite aux championnats de France handisport à Auron.

Vous retrouverez tout au long de l'année les informations et bulletin d'inscription de ces activités sur notre site, www.adepa.fr et pour les adhérents, par mail ou courriers.

> Adhésif,
les 36 unités
10 € franco



> Guide
« Les petits petons
de Valentin »
7,50 € franco



> Crème Akilortho,
1 tube 8,50 € franco
2 tubes 15 € franco



> Sac à Prothèse
nouveau modèle 2011,
29 € + port 8,50 €



À commander auprès de :
Philippe LOUZEAU
plouzeau@numericable.com
ou Daniel VIVÈS
daniel.vives99@gmail.com
Sac et guide disponibles
également chez certains de vos prothésistes
Rhône-Alpins.

Tous les chèques à l'ordre d'ADEPA

Bulletin d'adhésion

Vous n'êtes pas encore adhérent ou vous souhaitez renouveler votre adhésion

J'adhère à l'association ADEPA

25 €

12 € (par personne supplémentaire de la même famille ou étudiant et chômeur).

Je verse un don de : _____ €
(Don aux œuvres déductible de vos impôts)

J'ai connu ADEPA par un adhérent mon prothésiste

mon centre de réadaptation le site le forum

Je souhaite recevoir toutes vos informations

par e-mail par courrier

Avec l'adhésion, je recevrai :

- le guide « Les petits petons de Valentin »
- le dernier bulletin d'informations
- le dernier « ADEPA Mag' », le magazine des amputés

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____

Ville : _____

Tél. : _____ Portable : _____

E-mail : _____

Type d'amputation : _____

Date : _____

Signature : _____

À retourner avec votre cotisation à :

Daniel VIVÈS (Trésorier) – 236, rue du Collège – 69400 VILLEFRANCHE/SAÔNE ou à ADEPA – 21, rue Brûlet – 69110 Ste-Foy-lès-Lyon

Éric Dargent, la passion de la glisse plus forte que le handicap

La vie d'Éric Dargent a basculé le 19 février 2011 à La Réunion. Ce jour-là, le surfeur est attaqué par un requin qui lui sectionne la jambe gauche. Deux ans plus tard, il a trouvé la force de remonter sur sa planche grâce à une nouvelle prothèse de genou pour le sport... et à une sacrée volonté !

18 heures sur la plage des Roches Noires. Il fait très beau et le lagon est translucide. Originaire de Martigues, Éric Dargent termine sa session de surf et s'apprête à regagner la plage où l'attend le reste de sa famille.

« Le risque existe toujours, mais j'étais loin d'imaginer qu'un requin allait m'attaquer », se souvient Éric. Pourtant... le choc vient du fond de l'eau... brutal... rapide. « J'ai eu le temps

de voir le requin s'accrocher à ma jambe, de me débattre, mais je savais que ma vie allait changer ». En un éclair, le squalo lui arrache la jambe gauche un peu en dessous du genou. Il finit par s'éloigner tandis qu'Éric se vide de son sang.

Très vite, un surfeur lui pose un garrot de fortune et le ramène sur la plage. En attendant les secours, Éric ne pense qu'à survivre, pour sa femme et ses enfants.

« Je ferai tout pour que tu repartes à l'eau »

L'hospitalisation dure 3 semaines. Nécrosé, son genou est amputé. « J'ai toujours essayé de prendre le meilleur côté des choses, explique-t-il. Après l'accident cela m'a beaucoup aidé. Je suis passé par tous les états mais l'envie de retourner à l'eau l'a

emporté ». Retour en métropole. Il faut surmonter le traumatisme et recommencer à vivre sans sa jambe. Suivent de longues semaines de rééducation pour apprendre à marcher avec une prothèse... et à la supporter. Les douleurs au niveau de l'emboîture sont terribles, l'équilibre précaire, les chutes fréquentes. Par chance, Éric trouve un centre de rééducation au bord de la mer. De quoi lui donner envie de retourner surfer au plus vite. Moins optimistes, les médecins l'orientent vers d'autres sports. Pour Éric, c'est hors de question.

Il rencontre alors Bertrand Turret Couderc, orthoprothésiste réputé à Marseille. Très tourné vers le sport, cet amoureux de la mer est aussi passionné de surf. « Je ferai tout pour que tu repartes à l'eau », promet-il à Éric. « BTC Orthopédie m'a prêté une prothèse classique pour la tester en mer », se rappelle Éric. Moins de 6 mois après l'accident, le provençal surfe à nouveau.

Peu à peu, il parvient à trouver l'équilibre et à réaliser quelques mouvements. Il bricole alors le genou et y installe un système de flexion avec des sandows de fusil-harpon. Éric prend du plaisir avec ce genou artisanal, mais il est loin de la prothèse idéale pour le surf.

Sensations retrouvées, plaisir décuplé

Des solutions existent mais elles coûtent cher. La famille d'Éric crée une association afin d'acquérir une prothèse aussi performante que possible.

C'est à ce moment-là qu'Éric Dargent rencontre PROTEOR Handicap



Technologie. Impressionné par son histoire et par sa volonté de retourner surfer, le fabricant lui propose de tester une nouvelle prothèse de genou sportif.

Le genou BTK Sport est conçu par et pour des amateurs de sport. Légère et résistante, la prothèse s'utilise dans l'eau, le sable, la boue ou la neige. Elle est dotée de tendons en élastomère et d'un amortisseur de VTT qui se règle facilement pour adapter le répondant du genou aux exigences du sportif. « L'été dernier, sur l'océan, j'ai surfé 3 ou 4 h par jour avec mon genou BTK Sport. J'ai retrouvé des sensations et amélioré mes performances ». Éric souligne sa légèreté, synonyme d'une plus grande liberté. Aujourd'hui, il peut surfer des vagues hautes de 2 mètres!

Éric Dargent a aussi testé le genou BTK en VTT, en skate et même en snowboard. « Je prends beaucoup de plaisir. Le BTK me permet de

réaliser tous les mouvements avec des sensations proches de celles d'un valide », raconte Éric.

Aujourd'hui, Éric partage sa joie de surfer à nouveau. Il anime une école de surf et veut développer l'accès de ce sport aux handicapés. Son accident l'a privé de sa jambe mais il a aussi décuplé son énergie, sa générosité et son intense passion de la vie.

© photo Éric Dargent
appareillé par BTC orthopédie

125 kg



1P600

Sports d'été

VTT
Bicyclette
Skateboard
Roller

Sports d'hiver

Snowboard
Ski alpin
Ski de fond
Telemark
Patin à glace
Snowkite

Sports nautiques

Natation
Ski nautique
Wakeboard
Planche à voile
Surf
Kitesurf
Plongée sous-marine

Sports mécaniques

Motocross
Randonnée à moto
Motonelge



Le sport,
rien que Le sport !



Eric DARGENT



Eric DARGENT: appareilé par BTC Orthopédie - Docteur: 015105-FR-PUB/06



www.handicap-technologie.fr
ht.france@proteor.com



ottobock.



Information destinée au public

Pur Sport.

Ottobock présent aux Championnats du
Monde d'Athlétisme IPC* 2013 - 19 au 28 juillet à Lyon

Fabricant innovant de fauteuils roulants manuels et électriques,
prothèses externes et orthèses.

N'hésitez pas à venir rencontrer nos experts !

ottobock.fr



* Comité International Paralympique

Otto Bock France · www.ottobock.fr · information@ottobock.fr · Tél. 01.59.18.89.30

Quality for life